

DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION

Pescalis - Promotions et gestes commerciaux juillet 2024

Décision D-2024-267

Le Président de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L5211-10 relatif au régime de délégation du Président ;
- **Vu** la délibération n°2021-191 du Conseil Communautaire du 9 novembre 2021 par laquelle le conseil a délégué au Président de prendre toute décision concernant « Pescalis : promotions et gestes commerciaux » ;
- **Vu** la délibération n°2024-004 du Conseil Communautaire du 30/01/2024 fixant les tarifs de Pescalis ;

DECIDE

ARTICLE 1 : D'accorder les réductions suivantes concernant les recettes perçues sur la Régie de recettes Juillet 2024, sur les prix unitaires :

N° FACTURE	NATURE PRODUIT	MONTANT VOTE	MONTANT VENDU	REMISES
		TTC	TTC	TTC
24002670	AUTAIN METHOD FEEDER 2	4,50 €	4,00 €	- 0,50 €
24002809	STARBAIT DIP ATTRACTOR	12,50 €	12,00 €	- 0,50 €
24002828	SET ECRITURE CHOUETTE	5,00 €	3,90 €	- 1,10 €
24002930	AUTAIN METHOD FEEDER 2	4,50 €	4,00 €	- 0,50 €
24002984	STARBAIT DIP ATTRACTOR	12,50 €	12,00 €	- 0,50 €
24003040	AUTAIN METHOD FEEDER 2	9,00 €	8,00 €	- 1,00 €
24003091	STARBAIT DIP ATTRACTOR	12,50 €	12,00 €	- 0,50 €
24003146	AUTAIN METHOD FEEDER 3	4,50 €	4,00 €	- 0,50 €

ARTICLE 2 : La remise correspondante sera affectée sur le budget Pescalis SPIC.

ARTICLE 3: Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-préfet de BRESSUIRE et à Monsieur le Trésorier général de THOUARS.

Information de cette décision sera faite en séance de conseil communautaire.

Fait à Bressuire, le 16/09/2024

**P/ le Président,
et par délégation,
Le vice-Président,
Monsieur Bruno BODIN**

Transmis en préfecture le 17 SEP. 2024
Notifié ou publié le 17 SEP. 2024



Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.